

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE RETOURNAC
DCM 2023-02-002

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois février à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la Commune de Retournac, légalement convoqué le 13 février 2023, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, en présence du public, sous la présidence de Madame Patricia GOUDARD, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 23

Présents : 18

Excusés

représentés : 5

Votants : 23

Présents : Mesdames et Messieurs Patricia GOUDARD, Brigitte ROCHE, Thierry BENEVENT, Anne-Sylvie MIRMAND, Jean-Claude ABRIAL, Alain LUTZ, Jean-Pierre FILIOL, Christian PEYRARD, Maryse RIBEYRON, Raoul GANIVET, Carole GIGANT, David SUC, Stéphanie GRANOUILLET, Patrice WAUTHIER, Maëlle JOLY, Pierre ASTOR, Antoine MALEYSSON, Corinne TARGHETTA,

Absents excusés représentés : Monsieur Daniel DILITTA a donné pouvoir à Madame Patricia GOUDARD, Monsieur Jean-Yves AUBERT a donné pouvoir à Monsieur Pierre ASTOR, Madame Christelle BLANCHER a donné pouvoir à Monsieur Alain LUTZ, Madame Cindy ISSARTEL a donné pouvoir à Monsieur Thierry BENEVENT, Monsieur Sébastien VINCENT a donné pouvoir à Madame Anne-Sylvie MIRMAND

Désignation du secrétaire de séance : Madame Maëlle JOLY

Objet : Convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour la stérilisation et l'identification des chats libres

Madame Brigitte ROCHE, adjointe, expose au Conseil Municipal que, dans le cadre de la campagne de limitation de la prolifération des chats libres sur le territoire communal, il y a lieu de reconduire pour l'année 2023 la convention de gestion avec la Fondation 30 Millions d'Amis.

La Commune participe à hauteur de 50% au financement des actes de stérilisation et d'identification, les 50% restant sont pris en charge par la Fondation.

Au titre de l'année 2023, il est proposé une convention sur la base de 24 chats pour un coût à la charge de la commune de 1 080 €.

Vu l'avis favorable des commissions « administration générale-finances-travaux » en date du 20 février 2023

Où cet exposé et après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **Autorise** le Maire à signer la convention pour la stérilisation et l'identification des chats libres avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour l'année 2023 sur la base de 24 chats moyennant une participation financière de 1 080 €.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Patricia GOUDARD

